



Communiqué de presse
Samedi 9 mai, 13 :30 heures

SCANDALE DU JUGENDAMT **Les deux enfants Colombo volés dans l'école italienne** **La police italienne menace les enseignantes**

Qu'elle n'a pas été la stupeur de Marinella Colombo, ce vendredi 8 mai, quand elle apprend que les carabinieri, sous la direction du procureur Pilla, ont exécuté les ordres allemands. Ils sont venus prendre les deux enfants dans l'école, menaçant les enseignantes de prison si elle prévenait la maman, n'informant pas l'Autorité Centrale au Ministère de la Justice et les ont remis à l'Allemagne. Un rapt d'enfants, comme on les connaît dans les films en noir et blanc. Un véritable scandale.

L'histoire de Marinella Colombo est celle de dizaines de milliers de parents étrangers assignés à résidence par le JUGENDAMT en Allemagne. Sauf que le Dr Colombo, qui a voyagé dans tous les continents, n'accepte pas qu'une institution structurée sous le troisième Reich puisse lui imposer de vivre en Allemagne et peut-être moins encore que les autorités italiennes servent les intérêts du JUGENDAMT contre leurs propres ressortissants.

Alors que Mme Colombo demande le divorce pour les infidélités de son mari, elle se retrouve acculée par le JUGENDAMT et ses pseudo-experts du Kindeswohl. Quand deux ans plus tard, elle rentre en Italie, les Allemands émettent un mandat d'arrêt international et demandent son exécution aux autorités italiennes. Celles-ci se prêtent au jeu. Elles ne comprennent pas l'objet de ce mandat. Quand les Allemands exigent le retour des enfants, le Tribunal de Milan exécute leur volonté et ordonne le retour. Il se fie bien naïvement aux traductions falsifiées par les Allemands et ignore que les pratiques répugnantes du JUGENDAMT sont celles d'une justice instrumentalisée pour germaniser « légalement » les enfants des étrangers. Juristes et politiques en Europe semblent faire plus confiance aux juristes Allemands qu'en leurs propres ressortissants. L'histoire se répète.

L'extradition du Dr Colombo est repoussée par la Cour d'Appel de Milan, qui ne demande pas la moindre explication aux Allemands. Ils pourront continuer à agir ainsi.

En février, vingt sénateurs italiens – de droite et de gauche – interrogent le Gouvernement, dans le cadre d'une question parlementaire. Sans réponse à ce jour.

Une médiation extra-judiciaire est instaurée fin mars afin de suspendre provisoirement l'exécution de la décision ordonnée par la juge Gorra en décembre. Les enfants cachés quatre mois sortent de leur clandestinité et reprennent une scolarité normale dans leur école, via

Magreglio. Cette médiation, organisée en accord avec le procureur Pilla, est signée par les avocats Cossar et Cunteri pour la mère, les avocats Sartori et Strauss, pour le père. Elle reçoit l'aval de l'Autorité Centrale au Ministère à Rome.

Comme tous les parents séparés d'un citoyen allemand, trompés par l'Europe sur la question allemande, Dr Colombo a compris que pour conserver aux enfants un contact avec leurs deux parents, il n'y a plus d'autre issue que de fuir la Juridiction du JUGENDAMT et ses pratiques nationales-socialistes, plus raffinées encore avec l'héritage du savoir-faire et du personnel de la Stasi. En Allemagne, les enfants ont trois parents.

Jeudi matin, Marinella Colombo est retenue au sein du Consulat allemand où elle est menacée et interrogée sur le lieu de résidence de ses enfants. Elle apprend que les avocats du père Dollinger à Munich et Strauss, Allemand plaidant à Rome, sont en négociation avec le Consul général et le Ministère. Voir le communiqué du CEED (voir : lien)

L'avocat Strauss, qui a prêté serment pour défendre les intérêts de la Nation **allemande** au sein de la juridiction **italienne**, s'est arrangé avec le Procureur Pilla et le chef de la police judiciaire Licciardi pour exécuter l'ordre allemand, dans le plus grand secret. Rompant unilatéralement l'accord de médiation signé, utilisant les méthodes du JUGENDAMT en territoire italien, l'avocat Strauss, organise le rapt des deux enfants Colombo un vendredi.

Vendredi Mme Colombo n'a pas revu ses enfants. Le Tribunal des Mineurs lui en a interdit l'accès. Les enfants ont été enlevés sans présenter le moindre document, ni aux enseignantes, ni aux avocates et bien ni à la mère. Depuis les enfants sont en Allemagne. Leur disparition sera appuyée et défendue par toutes les administrations allemande.

Les autorités italiennes pensaient qu'en appliquant les décisions malhonnêtes des Allemands dans leur propre juridiction, ils se débarrasseraient d'un problème. Cela est peut-être un bien mauvais calcul ; l'affaire Colombo n'est que la pointe infime d'un iceberg.

C'est un 8 mai que les alliés ont imposé une capitulation sans condition aux juristes guerriers allemands ; ils venaient de spolier 160.000 enfants, dans les mêmes conditions de « légalité », par le même JUGENDAMT, par les mêmes « Strauss ». Ces enfants n'ont jamais été restitués. Ils ont été germanisés. Depuis l'Allemagne n'a pas signé de traité de paix, elle a tout juste troqué les armes contre ses paragraphes de Loi. Pur hasard du calendrier, c'est un 8 mai que les enfants Colombo ont été envoyés dans le pays du « Kindeswohl ». La méthode et les objectifs, quant à eux, sont restés les mêmes.

Olivier Karrer
CEED Paris

PS : Téléphone de l'école des enfants : 02 38 00 91 14

< Une **conférence de presse**, suivie d'une marche est prévue **jeudi 14 mai 2009** >
< De plus amples informations seront diffusées sur le site du CEED en début de semaine >